ROYAUME DU MAROC
LE CHEF DU GOUVERNEMENT
DELEGATION GENERALE A L'ADMINISTRATION
PENITENTIAIRE ET A LA REINSERTION
PRISON LOCALE OUEZZANE

# Avis d'achat sur bon de commande N°2 7 /2026

Le Directeur de la prison locale de Ouezzane a procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- Objet de la prestation : **Contrôle Et Expertise Techniques Des Réseau De Gaz de la Prison Locale Ouezzane.**

- Consistance de la prestation :

| Désignation | Caractéristique technique | Unité | Quantité |
|---|---|---|---|
| **Contrôle Et Expertise Techniques Des Réseau De Gaz de la Prison Locale Ouezzane** | . Réalisation d'un contrôle technique approfondi de l'ensemble du réseau de gaz au sein de l'Etablissement à savoir :<br><br>-Le contrôle technique général du réseau de gaz<br>- Contrôle technique d'état des conduites, l'étanchéité, les soudures, la détection des fuites<br>- La réparation ou le remplacement des tronçons défectueux ou non conformes<br>- La fourniture et l'installation de l'ensemble des équipements et accessoires nécessaires (vannes, raccords, Mano détendeur, détecteur de gaz supports, dispositifs de protection, inverseur à gaz, etc.…)<br>-peinture anti rouille jaune<br>- La réalisation des essais d'étanchéité et de sécurité.<br>Tous les travails doivent respecter strictement les normes techniques et de sécurité en vigueur au Maroc, notamment les arrêtés du Département de l'Energie et des Mines<br>- Etablir un rapport détaillé technique de contrôle sous format électronique et le support papier.<br><br>**NB/ Les concurrents doivent être spécialisés dans le domaine. –**<br>**- Les concurrents doivent être des organismes agréés, par le Département de l'Energie et des Mines,** | Forfait | 01 |

- Lieu d'exécution : Prison Locale Ouezzane

- Délai d'exécution : 10 jours à compter de la date de la commande ferme.

- Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le **12/06/2026 à 11 heures.**

- Les concurrents doivent être spécialisés dans le domaine. –
- Les concurrents doivent être des organismes agréés, par le Département de l'Energie et des Mines,
- Les concurrents doivent obligatoirement envoyer un certificat d'agrément délivrée par le Département de l'Energie et des Mines par Email : marouanelabdellaoui5@gmail.com

- Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse **www.marchespublics.gov.ma**.